



## Comité Social d'Administration Local DINR le 12/01/2024

Madame la présidente,

Solidaires Finances Publiques vous présente ses meilleurs vœux pour 2024,

pour une nouvelle année pleine d'espoir, d'optimisme et une immense énergie pour faire bouger les lignes.

Nous souhaitons beaucoup de volonté, beaucoup de courage, à tout.e.s celles et ceux qui pensent et agissent pour que la Solidarité, la Justice, la Liberté, puissent s'épanouir au sein d'une société réellement démocratique.

Si ces vœux, bien que sincères peuvent paraître emprunts de niaiserie, c'est à dessein; pour ne pas sombrer dans l'amertume. Car en considérant les évènements sociaux de l'année 2023, il y a de quoi s'inquiéter et il est à craindre que 2023 ne soit que la bande annonce de 2024.

Alors qu'une démocratie repose nécessairement sur des corps intermédiaires écoutés, des médias libres, un parlement souverain et respecté et une opinion publique prise en compte ; l'année 2023, fut le couronnement du mépris.

2023 s'est distinguée par une dégradation importante des conditions de vie: hausse de la pauvreté, perte de pouvoir d'achat, privation alimentaire, augmentation des prix de l'énergie et crise du logement.

En parallèle, les moyens des services publics ont diminué : Suppressions de postes d'enseignants et fermetures de classes, augmentation du reste à charge des dépenses de santé et services d'urgence en détresse.

Depuis les 6 dernières années, ce sont 60 milliards d'euros de réductions d'impôts, auxquels s'ajoutent 81 milliards de niches fiscales et 87 milliards de niches sociales accordés en 2023 majoritairement aux entreprises les plus grandes et les plus polluantes.

Au lieu de relancer la consommation, d'agir contre la crise du logement, de renforcer réellement les moyens de l'éducation nationale et de soutenir notre système de santé, le gouvernement propose un budget qui ne résout rien, mais qui tend vers une paupérisation d'une part plus importante de la population. Le gouvernement prévoit de poursuivre cette cure d'austérité jusqu'en 2027.

Beaucoup plus prosaïquement et afin d'user de notre liberté d'expression syndicale, nous présentons notre mécontentement, quant à la minuscule revalorisation indiciaire de 5 petits points d'indice, qui est octroyée en ce mois de janvier, qui représente une aumône d'environ 20€ nets mensuels.

Aprés la revalorisation de 1,5% du point d'indice en juillet; la perte de notre pouvoir d'achat est loin d'être rattrapée. À ce titre nous rappelons, une nouvelle fois, notre revendication pour obtenir des ACF.

Aujourd'hui, ce CSAL est convoqué pour se prononcer sur le projet de son règlement intérieur.

Nous ne pouvons qu'être à priori étonnés, que le texte initial de direction soit transmis en parallèle du texte proposé par l'intersyndicale, c'est donc en pleine expectative que nous abordons cette séance.